

## VOILA UN QUIZZ QUI VA VOUS AIDER A SAVOIR

### SI VOUS DEVEZ FAIRE GREVE LE 27 FEVRIER 2018

- |  |                          |                          |
|--|--------------------------|--------------------------|
| - L'allongement de la carrière jusque 67 ans même si vous êtes en mauvaise santé.  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Les contractuels ne peuvent pas bénéficier de la reconnaissance de la pénibilité comme les statutaires.  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Pour la pénibilité, les périodes d'accident du travail, de chômage, de repos de maternité et autres, ne seront pas prises en compte.   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Pas de prise en compte des années de travail pénibles que vous avez accomplies si vous avez été reclassé suite à des soucis de santé dus à votre travail.                                      | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Le projet de pension mixte qui ne reconnaît plus aux contractuels de comptabiliser les années passées dans son administration pour sa pension en cas de nomination.                            | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - La pension à points qui, malgré que vous avez exercé le même métier pendant les mêmes années dans le même grade, vous donnera une pension plus petite.   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Projet de supprimer la pension pour inaptitude physique et la remplacer par une allocation d'attente avec tous les contrôles pour vous obliger à retrouver un travail sous peine de sanctions. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

### Etes-vous d'accord ou pas :

Si votre moyenne de NON est majoritaire, vous serez en grève le 27 février 2018 !!!

Si votre moyenne de OUI est majoritaire, je vous engage à écrire au gouvernement pour demander que toutes ces mesures vous soient appliquées même si les travailleurs en grève obtiennent des avancées.

Et en bonus, demandez le remboursement gratuit de votre visite chez votre ophtalmologue pour vous ouvrir les yeux.